

MAZARS

Fondation Notre-Dame

Rapport d'examen limité du commissaire aux
comptes relatif aux comptes annuels de
l'exercice clos le 31 décembre 2015
de la **Fondation abritée du Mont-Saint-Michel**

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

N° Siren : 393 739 594

Rapport d'examen limité du commissaire aux
comptes relatif aux comptes annuels de
l'exercice clos le 31 décembre 2015
de la **Fondation abritée du Mont-Saint-Michel**

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes relatifs aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 de la Fondation abritée du Mont-Saint-Michel

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de l'établissement des comptes prévus par la convention de création de la Fondation abritée du Mont-Saint-Michel, nous avons effectué un examen limité des comptes de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du bureau de la Fondation Notre Dame. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

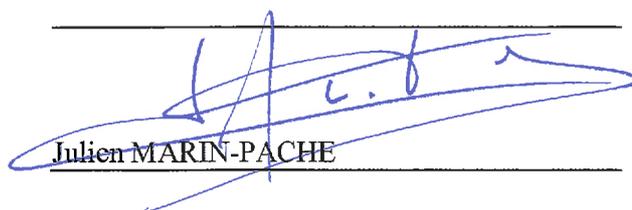
Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la Fondation abritée du Mont-Saint-Michel au 31 décembre 2015 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fait à Courbevoie, le 31 mai 2016

Le commissaire aux comptes

M A Z A R S


Julien MARIN-PACHE

FONDATION MONT ST MICHEL

BILAN 2015 (en €)

ACTIF	2015		2014		2015		2014	
	Valeur Brute	Amor. & Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette	Valeur Nette après affect. Résultat	Valeur Nette avant affect. Résultat	Valeur Nette après affect. Résultat	Valeur Nette avant affect. Résultat
COMPTES DE LIAISON								
	0	0	0	0	1 376	1 376	0	2 562
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	0	0	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES								
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	0	0	0	0	0	0	0	0
- Terrains	0	0	0	0	0	0	0	0
- Constructions	0	0	0	0	0	0	0	0
- Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
- Obligations	0	0	0	0	423 901	423 901	0	394 760
- Obligations, intérêts courus à recevoir	0	0	0	0	423 901	423 901	0	394 760
- Actions	0	0	0	0	0	0	0	0
CREANCES ET COMPTES RATTACHES	26 391	0	26 391	3 346	163 549	163 549	155 535	
- Donateurs et Organismes	23 820	0	23 820	775	0	0	0	
- Autres créances	2 571	0	2 571	2 571	0	0	0	
PLACEMENTS VALEURS MOBILIERES								
- Fonds obligataires y compris coupons courus	0	0	0	0	53 549	53 549	20 206	
- Autres valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	110 000	110 000	135 000	
DISPONIBILITES	562 434	0	562 434	549 511	0	0	329	
- Banques	562 434	0	562 434	549 511	0	0	0	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	588 826	0	588 826	552 857				
TOTAL ACTIF	588 826	0	588 826	552 857	588 826	588 826	552 857	
PASSIF								
FONDS ASSOCIATIF								
Dotation pérenne non consommable					0	0	0	0
Dotation statutaire					0	0	0	0
Dotations complémentaires					0	0	0	0
Apports des fondations abritées					0	0	0	0
Dotation initiale					0	0	0	0
Dotations complémentaires					0	0	0	0
Dotations consommables					0	0	0	0
COMPTES DE LIAISON					1 376	1 376	2 562	
RESERVES AFFECTEES					0	0	0	
REPORT A NOUVEAU					0	0	0	
RESULTAT DE L'EXERCICE					0	0	0	
FONDS DEBIES					423 901	423 901	394 760	
- Fonds décaissés					423 901	423 901	394 760	
- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement					0	0	0	
DETTES & ASSIMILEES					163 549	163 549	155 535	
- Emprunts financiers divers					0	0	0	
- Dettes financières diverses					0	0	0	
- Fournissemens et comptes rattachés					53 549	53 549	20 206	
- Dettes fiscales et sociales					0	0	0	
- Projets à payer					110 000	110 000	135 000	
- Autres dettes					0	0	329	
PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE					0	0	0	
TOTAL PASSIF					588 826	588 826	552 857	

Engagements donnés : 0 €
 Engagements reçus : 315 000 €
 dont legs & donations affectés : 0 €

FONDATION MONT ST MICHEL
Compte de résultat 2015

	2015	2014	variation 2015-2014 en %
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	337 176 €	457 786 €	-26,3%
Dons manuels affectés	5 000 €		
Total des collectes	342 176 €	457 786 €	-25,3%
Legs & donations	0 €		
Subventions d'exploitation	0 €	0 €	
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes	0 €		
Loyers	0 €		
Participation charges communes			
Quote-part s/ résultat de dotation consommable	0 €		
Total des produits d'exploitation	342 176 €	457 786 €	-25,3%
Missions sociales			
Projets engagés	186 000 €	253 000 €	-26,5%
Charges externes	38 335 €	12 078 €	217,4%
Charges externes missions sociales	300 €		
Charges de personnel	81 271 €	77 654 €	4,7%
Salaires et traitements	0 €		
Charges sociales	0 €		
Personnel FND	0 €	0 €	
Personnel FND missions sociales			
Personnel refacturé par des tiers	81 271 €	57 113 €	42,3%
Personnel refacturé par des tiers mission sociale	0 €	20 541 €	-100,0%
Charges communes aux fondations abritées	12 844 €	15 156 €	-15,3%
Dotations aux amortissements et provisions	0 €		
Autres charges- Impôts	0 €		
Total des Charges d'exploitation	318 750 €	357 888 €	-10,9%
Résultat d'exploitation	23 426 €	99 898 €	-76,6%
Produits financiers	5 715 €	4 210 €	35,7%
Charges Financières	0 €		
Résultat financier	5 715 €	4 210 €	35,7%
Résultat courant	29 141 €	104 108 €	-72,0%
Produits exceptionnels	0 €	0 €	
Charges exceptionnelles	0 €	0 €	
Résultat exceptionnel	0 €	0 €	
Résultat avant variation des fonds dédiés	29 141 €	104 108 €	-72,0%
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs en fonds dédiés	394 760 €	290 652 €	35,8%
Engagements à réaliser sur ressources affectées	423 901 €	394 760 €	7,4%
dont variation de l'année	29 141 €	104 108 €	-72,0%
Total des Produits	742 651 €	752 648 €	
Total des Charges	742 651 €	752 648 €	
Résultat avant affectation	0 €	0 €	
dont Fonds dédiés sur subventions publiques	0 €	0 €	
Augmentation nette du poste réserves			
Augmentation du fonds associatif			
Dotations complémentaires			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice après affectation	0 €	0 €	

Fondation abrégée du Mont St Michel
Compte d'emploi des Ressources 2015

	(U)	(P)	(Q)	(R)	(S)
EMPLOIS	Emploi de N° Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public, utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées de N° Compte de résultat	Solde des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
1- MISSIONS SOCIALES	186 300	186 300	REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		
1-1 Réalisées en France	186 300	186 300	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	347 881	347 881
- Actions réalisées directement			1-1 Dons et legs collectés	342 176	342 176
- Versements à d'autres organismes agissant en France	186 000	186 000	- Dons manuels non affectés	337 176	337 176
- Accompagnement des projets	300	300	- Dons manuels affectés	5 000	5 000
1-2 Réalisées à l'étranger	-	-	- Legs et autres libéralités non affectés		
- Actions réalisées directement			- Legs et autres libéralités affectés		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	5 715	5 715
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	119 606	119 606	Produits accessoires aux frais d'appel à la générosité du public		
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	119 606	119 606	Produits financiers	5 715	5 715
Ratio Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées	34,4%		Autres produits		
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés	-	-	2- AUTRES FONDS PRIVÉS		
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-	-	3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
2-4 Frais d'information et de communication	12 844	12 844	4- AUTRES PRODUITS		
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	12 844	12 844	Produits financiers		
Frais de gestion			Loyers		
Charges financières					
		318 750			
	318 750		V- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	347 881	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS					
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	423 901		VI- REPRISES AUX PROVISIONS		
			VI- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DE S'EXERCICES ANTERIEURS	394 760	
			VII- VARIATION DES FONDIS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		20 141
IV- EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			VIII- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
TOTAL GENERAL	742 651		TOTAL GENERAL	742 651	318 750
V- Part des acquisitions d'immob. brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à l'exercice de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		318 750	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		318 750
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
			Bénévoles		
			Prévisions en nature		
			Dons en nature		
			TOTAL		

ANNEXES
AUX COMPTES 2015
DE LA FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2015	2
NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE	2
NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	2
3.1 Cadre légal de référence	2
3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations	3
3.2.2 Fonds dédiés	3
3.2.3 Traitement des legs et donations	4
3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées	4
NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN	4
4.1 Notes sur l'Actif	4
4.1.1 Disponibilités	5
4.1.2 Créances	5
4.2. Notes sur le passif	5
4.2.1 Fonds associatifs	5
4.2.2 Fonds dédiés	6
4.2.3 Dettes	7
NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS	7
5.1 Locaux	7
5.2 Effectifs	8
5.3 Contribution des bénévoles	8
5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes	8
5.5 Charges administratives communes	8
5.6 Engagements hors bilan	9
NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS	9

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2015

- La Fondation du Mont Saint-Michel a été créée en mai 2011. Son objet social est de « soutenir moralement et financièrement, dans la baie du Mont Saint-Michel, tous les projets d'équipement et d'aménagement nécessaires à l'accueil des personnes qui viennent découvrir le Mont mais également de soutenir tous projets culturels, éducatifs, de communication, de mise en réseau de l'existant. ». Elle a consacré les premiers temps de la fondation à réunir les fonds pour l'acquisition du Prieuré d'Ardevon et s'attache désormais à financer le remboursement de l'emprunt ainsi que les travaux de restauration et d'aménagement des lieux.
- La Fondation a reçu 342 K€ de soutiens en 2015, soit une baisse de 25 % de ses ressources par rapport à 2014 qui avait bénéficié du premier versement du Grand Prix Louis D. de l'Institut de France.
- Elle a ainsi pu engager 186 K€ de projets, pour partie le remboursement de l'emprunt (50 K€), pour partie les travaux (133 K€) ainsi que le financement d'un Festival sur le Mont (3 K€).



NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Les Comptes de la Fondation du Mont Saint-Michel sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre 2015.



NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation du Mont Saint-Michel est une fondation sous égide de la Fondation Notre Dame. La Fondation du Mont Saint-Michel correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.

3.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2015 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

3.2 Principes comptables appliqués

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante. Sans capacité juridique propre, la fondation abritée bénéficie de l'affectation de biens, droits ou ressources.

La Fondation du Mont Saint-Michel comprend

- la collecte des fonds issus de l'appel à la générosité du public (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel à la générosité du public,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre également :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur Commun selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque secteur a son propre bilan et compte de résultat. En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

Il n'y a pas eu de changement de méthodes comptables en 2015. La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été maintenue pour une meilleure lisibilité des comptes.

3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources affectées par les donateurs qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, est inscrite en charges sous la

rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées ».

L'utilisation ultérieure de ces ressources sera inscrite en produit des exercices futurs en « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs des fondations abritées » par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants. Il peut exister des sous-fonds dédiés lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation spécifique de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice.

3.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat. Le traitement des legs et donations bénéficie de l'expertise de l'équipe dédiée de l'Association Diocésaine de Paris.

3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

Depuis 2012, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des secteurs/fondations abritées, assorti d'un forfait fixe.



NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

4.1 Notes sur l'Actif

La Fondation du Mont Saint-Michel ne dispose pas d'immobilisations financières.

4.1.1 Disponibilités

Détail des disponibilités :

	31/12/2015	31/12/2014
Fondation du Mont Saint-Michel	562 434 €	549 511 €

4.1.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	2015	2014
Dons perçus en janvier au titre de l'année n-1	23 820	775
Total créances donateurs et organismes	23 820	775
Avoir à recevoir	2 571	2 571
Produits à recevoir	0	0
Total Autres créances	2 571	2 571
Total Créances et comptes rattachés	26 391	3 346

4.2. Notes sur le passif

4.2.1 Fonds associatifs

La Fondation du Mont Saint-Michel est une fondation de flux. Elle ne dispose pas de fonds associatifs.

4.2.2 Fonds dédiés

Total des Fonds dédiés au 31/12/2014 après affectation	Fonds restant à engager au 31/12/2014 (hors fonds dédiés spécifiques)	Fonds dédiés spécifiques au 31/12/2014	Renfort ou Consommation des Fonds dédiés spécifiques en 2015	Affectation du résultat 2015 avant variation des fonds dédiés	Variation selon décisions spécifiques : renfort de la dotation ou création d'une réserve	Total des fonds dédiés au 31/12/2015 après affectation	Fonds restant à engager au 31/12/2015 (hors fonds dédiés spécifiques)	Fonds dédiés spécifiques au 31/12/2015
394 760	394 760			29 141		423 901	423 901	0

4.2.3 Dettes

	2015	2014
Comptes fournisseurs		
Fondation du Mont Saint-Michel	22 975	1 602
Sous-total comptes fournisseurs	22 975	1 602
Comptes fournisseurs factures non parvenues		
	30 573	18 604
Sous-total factures non parvenues	30 573	18 604
Total fournisseurs et comptes rattachés	53 548	20 206
Total Dettes fiscales et sociales	0	0
Soutiens de projets engagés à verser		
	110 000	135 000
Total projets engagés à verser	110 000	135 000
Autres dettes		
Fondation du Mont St-Michel		329
Total Autres dettes	0	329
Total dettes et comptes rattachés	163 548	155 535



NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1 Locaux

La Fondation du Mont Saint-Michel ne dispose pas de locaux spécifiques.

5.2 Effectifs

La Fondation du Mont Saint-Michel ne dispose pas directement de salariés dédiés. Elle a recours à une personne mise à disposition par l'Association Raoul des Isles.

Mise à disposition de personnel							
	Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
Fondation du Mont Saint-Michel	2014	1	1	0	0	1	1
Fondation du Mont Saint-Michel	2015	1	1	0	0	1	1

5.3 Contribution des bénévoles

La Fondation du Mont Saint-Michel dispose d'un Comité exécutif bénévole composé :

- pour partie des fondateurs ou représentants des fondateurs ;
- pour partie de personnes qualifiées.

L'investissement des membres du Comité exécutif n'a pas été mesuré en 2015.

5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 48 077 €. Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes.

5.5 Charges administratives communes

Les charges administratives communes consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du secteur Entraide. Elles s'élèvent en 2015 pour la Fondation du Mont Saint-Michel à 12 844 €.

5.6 Engagements hors bilan

Engagements hors bilan

Pour 2016

en milliers d'euros

	Apport des fondateurs	Assurances-vie	Legs	Donations ou Donations temporaires d'usufruit	Convention d'entreprise et fondation / Don	Total
Fondation Mont Saint-Michel					165 000 €	165 000 €

Pour 2017 et suivantes

	Apport des fondateurs	Assurances-vie	Legs	Donations temporaires d'usufruit	Convention d'entreprise et fondation	Total
Fondation Mont Saint-Michel					150 000 €	150 000 €



NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS

		Projets engagés		Annulation		Projets nets engagés	
		Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Fondation Mont St Michel	Projets soutenus par décision du Comité exécutif	5	186 000 €	0	0 €	5	186 000 €
	Accompagnement et suivi des projets				0 €		0 €
	Total des missions sociales Fondation Mont St Michel	5	186 000 €	0	0 €	5	186 000 €